

lignes de long; les antennes, le devant de la tête et le bec d'un jaune rougeâtre; les yeux bruns, très-grands; le corselet brun; l'écusson rougeâtre; l'abdomen d'un jaune rougeâtre; celui du mâle a trois lignes longitudinales noires. Dans les deux sexes, les ailes sont longues, transparentes, avec une teinte jaunâtre le long du bord extérieur; les pattes sont rougeâtres.

Elle habite l'Europe; on la rencontre aux environs de Paris. Des deux autres espèces, l'une se trouve en Allemagne, l'autre en Danemarck. (L.)

RHINIUM. Schreber a donné ce nom au *tigarea* d'Aublet, genre que les botanistes réunissent maintenant au *tetracera*. (LN.)

RHINOBATE, *Rhinobata*. Nom spécifique d'une **RAIE**, et sous-genre de poissons établi par Cuvier. Ses caractères sont : trous des branchies en dessous; corps plat; queue longue, à base très-grosse.

Trois espèces constituent ce genre. Ce sont : les **RAIES RHINOBATE**, **THOUIN** et **HALAVI**, qui font le passage entre les **RAIES** et les **SQUALES**, comme la **SQUATINE ANGE** fait le passage entre les **SQUALES** et les **RAIES**. (B.)

RHINOCÈRES, Duméril. Synonyme du nom de **ROSTRICORNES**, qu'il donne à une de ses familles d'insectes. V. ce dernier mot. (DESM.)

RHINOCERONTE. En italien et en espagnol, c'est le *rhinocéros*. (DESM.)

RHINOCÉROS, *Rhinoceros*, Linn., Erxleb., Schreb., Cuv., Lacép., Illig. Genre de mammifères de l'ordre des **PACHYDERMES**, et de la famille des pachydermes proprement dits.

Les animaux qui composent ce genre ont pour caractères extérieurs communs : une grande taille; le corps lourd; les membres épais; les quatre pieds divisés en trois doigts, dont l'extrémité est revêtue d'un sabot de corne; une peau très-épaisse, sans poils, rugueuse, marquée de grands plis dans quelques espèces; le nez prolongé, supportant, dans les deux sexes, tantôt une seule, tantôt deux cornes fibreuses, plus ou moins longues, adhérentes à la peau seulement, placées dans l'axe du corps; les yeux très-petits; les oreilles allongées, mais beaucoup plus courtes que la tête, en forme de cornet étroit, et portées sur une sorte de pédoncule formé par leur base; les lèvres avancées et très-mobiles; la queue courte, avec quelques très-grosses soies roides vers l'extrémité; les mamelles au nombre de deux seulement et ventrales.

Les dents du rhinocéros présentent des variations dans leur quantité et dans leurs formes, selon les espèces. Les incisives, dans certaines, manquent totalement, et dans d'autres, sont

au nombre de quatre à chaque mâchoire, deux étant plus fortes et deux autres plus foibles, celles-ci étant situées tantôt en dedans, tantôt en dehors des plus grosses incisives. Les canines manquent aux deux mâchoires. Les molaires, au nombre de sept de chaque côté, tant en haut qu'en bas, sont : les supérieures, carrées, avec divers linéamens saillans; les inférieures, tantôt à double croissant placés bout à bout (la dernière à triple croissant) tantôt à couronne offrant des collines transverses.

Le crâne de ces animaux est remarquable par la saillie pyramidale qu'il forme vers la partie supérieure et postérieure, et par la petitesse de la cavité cérébrale; les os propres du nez sont d'une grosseur et d'une épaisseur dont il n'y a nul exemple dans les autres mammifères; ils forment une voûte très-vaste, qui supporte la corne ou les cornes, selon les espèces; les cornets du nez sont très-développés, et communiquent avec de vastes sinus. Les vertèbres, dans le rhinocéros unicolore, sont au nombre de 56, savoir : 7 cervicales, 19 dorsales, 3 lombaires, 5 sacrées et 22 coccygiennes; l'atlas est d'une largeur considérable; il y a dix-neuf paires de côtes, dont sept vraies; le sternum est composé de quatre os. L'omoplate est oblongue; sa crête a une apophyse très-saillante, au tiers supérieur, finissant au quart inférieur, d'où il résulte qu'il n'existe pas d'acromion, et que la cavité glénoïde est presque ronde. L'humérus a sa grosse tubérosité transformée en une large crête, qui se porte d'avant en arrière. Le radius, distinct du cubitus, ne peut ni se fléchir ni se tourner. L'apophyse olécrâne est très-comprimée, renflée au bout, et fait le quart de tout l'os. Le bassin est très-large. Le fémur est de forme très-bizarre; ses apophyses sont surtout très-développées. Le tibia et le péroné sont distincts; ce dernier est grêle, comprimé latéralement et renflé à ses deux extrémités. Le calcanéum est gros et court. Les quatre pieds ont chacun trois doigts complets.

Les cornes de rhinocéros sont d'une nature toute particulière : elles n'enveloppent point un axe osseux comme celles des ruminans, et ne participent point de la nature osseuse des bois caducs des cerfs : leur structure, dans toutes leurs parties, présente des fibres cornées, semblables à de gros poils agglutinés entre eux; elles sont attachées sur la peau, et peuvent adhérer dans une espèce sur la surface supérieure des os du nez, qui est très-rugueuse; leur direction est toujours perpendiculaire au front de l'animal, seulement elles sont très-légèrement arquées en arrière (1).

(1) Le nom de *rhinocéros* vient de deux mots grecs qui désignent

Les rhinocéros sont essentiellement herbivores. Ils ont des intestins très-longs, un estomac vaste, mais simple, un cœcum fort grand; ils n'ont pas de vésicule du fiel. Le gland de la verge du mâle a la figure d'une fleur de lis.

Les espèces vivantes de rhinocéros habitent l'Afrique, surtout les environs du Cap et l'Abyssinie; l'Asie et les îles de la Sonde. Une espèce très-nombreuse, mais qui paroît ne plus exister, a rempli de ses débris les terrains d'alluvion de la Sibérie, et en offre aussi dans différens lieux de l'Europe.

Aucun rhinocéros, ni vivant, ni fossile, n'a été découvert sur le territoire des deux Amériques.

En général, les mœurs de ces animaux ont été peu étudiées. Comme la plupart des pachydermes, ils recherchent les lieux ombragés et humides; leur naturel est grossier et farouche; ils sont trop indomptables et trop opiniâtres pour céder à la voix de l'homme; aussi est-ce à tort que Chardin a prétendu que les Abyssins savoient apprivoiser les rhinocéros.

Les espèces de ce genre ont été pendant long-temps confondues. Ensuite on distingua les rhinocéros d'après le nombre de leurs cornes; mais ce n'est que depuis les recherches de Parsons, de Camper et de M. Cuvier, que l'on s'est assuré que leurs caractères différentiels devoient être pris dans la forme des molaires, et dans la présence ou l'absence des incisives. M. de Blainville, le dernier naturaliste qui se soit occupé de débrouiller la synonymie de ces animaux, en compte huit espèces tant vivantes que fossiles, d'après ces considérations; mais il est néanmoins fort vraisemblable que ce nombre doit être réduit.

Première espèce. LE RHINOCÉROS DE L'INDE, OU RHINOCÉROS D'ASIE. — *Rhinoceros indicus*, Cuv., Ménag. du Mus. d'Hist. nat., tome 2, page 112, et Annales du Mus., tome 3, p. 32, et tom. 7 p. 19; — *Rhinoceros*, Chardin, voyage, t. 2, p. 60; Bontius, *ind.* p. 60; — *Rhinoceros unicornis*, Linn., Gmel., Geoff.; — RHINOCÉROS, Buff., tome XI, pl. 7; — Parsons, Trans. philos., n.º 470; Edwards, *glanures*, tome I.^{er}, p. 22, pl. 221, fig. 2; Thomas, *Trans. phil.*, 1800. V. pl. P 7 de ce Dictionnaire.

Des rhinocéros de cette espèce ont été amenés en Europe, en 1513, en 1685, en 1739, en 1770 et en 1815. Celui de

cette corne nasale (ῥίς, nez, et κερως, corne). Peut-être que le nom de *licorne* vient du mot *nécorne* ou *nasicornis*, que la mauvaise prononciation aura corrompu; car la *licorne* est, comme on sait, un animal fabuleux, à moins qu'on ne veuille désigner ainsi le *rhinocéros*, ou l'espèce de cétacé appelé *narwhal*, qui a une ou deux dents droites et longues, au-devant du museau. V. l'article NARWHAL. (VIREY.)

1770, qui avécu à la ménagerie de Versailles, et dont le squelette est conservé dans la collection d'anatomie comparée du Muséum d'Histoire naturelle, a servi à la description ostéologique que M. Cuvier a donnée de cette espèce; et celui de 1815 a été montré à Paris pendant trois mois. Ainsi, l'on a pu bien saisir les caractères spécifiques qui lui sont propres.

Il a quatorze dents mâchelières, tant en haut qu'en bas, dont les inférieures sont à double croissant; deux fortes dents incisives à chaque mâchoire; deux autres plus petites entre les inférieures, et deux plus petites encore en dehors des supérieures. Il n'a qu'une seule corne, placée à l'extrémité du chanfrein, pointue, conique, non comprimée et toujours courbée en arrière.

La grosseur de son corps est inférieure à celle de l'*éléphant*, et la brièveté de ses jambes le fait paroître encore plus petit. Il tient cependant le second rang en grandeur parmi les quadrupèdes. Sa longueur est de dix à douze pieds, sa hauteur de six ou sept, et son poids est quelquefois de cinq milliers. Il est plus épais que deux bœufs; sa taille acquiert assez promptement ses dimensions, et il n'est guère que douze à quinze ans à croître, d'où il suit que la durée de sa vie ne doit pas surpasser quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans.

Ce qui est remarquable dans cet animal, c'est sa peau très-dure, très-épaisse, et repliée en manteau sur diverses parties du corps. Sur le cou, elle est lâche, et pend en fanon vers la gorge. Les épaules sont garnies d'une peau très-coriace qui forme un pli; ensuite elle s'étend sur le dos assez uniformément, et forme un deuxième pli sur les hanches, puis un autre à l'origine de la queue, et enfin d'autres plis partiels dans les quatre membres. Cette peau est brune, presque nue, âpre et ridée comme l'écorce d'un vieux chêne. On n'observe que quelques soies çà et là, et un bouquet de soies rudes et noires au bout de la queue.

Il ne paroît pas que les *rhinocéros* fussent connus d'Aristote et des autres anciens Grecs. Athénée, Pline et Strabon en ont fait mention les premiers; car on n'en vit en Europe que trois siècles après Alexandre, lorsque Pompée en fit paroître à Rome dans un de ses triomphes. On en montra plusieurs autres ensuite dans cette capitale du monde, jusqu'au temps d'Héliogabale; on les faisoit combattre contre les *éléphants*: ce spectacle plaisoit aux Romains. On n'en vit plus ensuite que dans les âges modernes. Chardin, Bontius, Kolbe, Bruce, Sparmann ont vu et dessiné des rhinocéros tant de cette espèce que de celle à deux cornes, soit dans les Indes, soit dans l'Afrique. On amena de ces animaux en Europe, aux diverses époques citées plus haut, c'est-à-dire

entre 1813 et 1815. Des *rhinocéros* sont figurés sur des médailles de Domitien et sur les anciens pavés de Préneste.

Celui qui fut amené à Londres en 1739 venoit du Bengale, selon Parsons. Son voyage avoit coûté plus de mille louis, quoiqu'il n'eût que deux ans. On lui donnoit pour nourriture sept livres de ris, avec trois livres de sucre, par jour, et beaucoup de foin et d'herbe fraîche : sa boisson étoit copieuse. Il étoit tranquille, à moins qu'on ne l'irritât ou qu'il n'eût faim : dans ce cas, il sautoit avec fureur, et frappoit sa tête contre les murs avec impétuosité. Quoique son aspect parût lourd, il s'agitoit très-brusquement, et se monroit fort impatient. Parsons ajoute qu'il n'étoit pas plus haut à cet âge qu'une *vache* qui n'a pas porté ; mais son corps étoit long et épais, sa tête massive, ses yeux fort petits et ses narines basses. Sa lèvre supérieure étoit extensible et mobile à volonté ; il pouvoit saisir avec elle presque tous les objets. Sa langue est douce, ses épaules sont larges et fortes, son cou est court, son regard morne et stupide, son ventre gros et pendant presque à terre ; ses jambes sont épaisses et massives. Sous les plis, la peau est tendre et de couleur de chair ; mais celle du reste du corps, couverte de tubercules ou de durillons, est très-solide et peu pénétrable. Néanmoins, la balle du chasseur, la flèche du sauvage, peuvent la percer ; car cet animal la ramollit fréquemment en se baignant et se vautrant dans la fange. On prétend que des insectes, des larves, se logent sous les plis de cette peau. Le *rhinocéros*, dont la verge est contenue dans un fourreau et dont le gland est en forme de fleur de lis, entre facilement en érection lorsqu'on lui frotte le ventre avec un bouchon de paille. L'extrémité du membre se retourne un peu en arrière, ce qui fait que l'animal lâche son urine par-derrière. Cependant Sparmann pense qu'il s'accouple à la manière des autres quadrupèdes.

La femelle met bas ordinairement un seul petit. Il paroît que le temps de la gestation ne s'étend pas au-delà de neuf mois. Le fœtus à terme a déjà plus de trois pieds de longueur. Il porte sur le chanfrein une callosité qui est la marque de sa corne croissante.

Cet animal fait usage de sa corne pour labourer la terre, en arracher les racines et fendre les tendres arbrisseaux dont il tire sa nourriture. Il se repaît surtout de jeunes branches.

Le *rhinocéros* a non-seulement l'odorat excellent, mais son ouïe est très-fine ; il écoute avec attention le moindre bruit, prend aisément l'alarme et se lève en faisant claquer ses oreilles ; mais sa vue est foible. Sa voix est un grognement analogue à celui des *sangliers* ; elle devient aiguë lorsqu'il entre en fureur. Il mange plus de cent quatre-vingt livres de

nourriture par jour , et boit copieusement. Ses excréments ressemblent à ceux du cheval par leur forme. Il vit solitaire , marche lentement , tête baissée , et laboure souvent la terre avec sa corne , déracinant les arbres et jetant les plus grosses pierres derrière lui. Il court la queue dressée comme un *taureau en furie*. On a prétendu , mais sans motif plausible , qu'il y avoit une antipathie entre le rhinocéros et l'éléphant , et qu'ils se combattoient entre eux. Les Romains les ont forcés à le faire , ainsi que nous venons de le rapporter ; mais dans l'état de nature , le rhinocéros est paisible , à moins qu'on ne l'inquiète.

Comme le *rhinocéros* fait une grande consommation d'eau et de végétaux , il ne peut demeurer que dans les lieux qui en sont pourvus. Ses mœurs sont analogues à celles du *sanglier*. Celui qu'on a long-temps nourri à la ménagerie de Versailles aimoit beaucoup se vautrer dans l'eau des bassins. Dans leur pays natal , ces animaux sont tourmentés par les piqûres des cousins et des diverses mouches ; c'est pourquoi ils se couvrent de boue , qui se durcit comme une cuirasse au soleil sur leur peau nue.

La chair des rhinocéros , quoique grossière et fibreuse , paroît bonne à certains peuples ; elle a le goût de celle du porc , et vaut mieux que celle de l'éléphant ; mais la chair de l'hippopotame est encore plus estimée.

Les Asiatiques (et aussi les Africains , pour les espèces de leur pays) font le plus grand cas de la corne des rhinocéros , car elle passe parmi eux pour un antidote excellent contre les poisons. Les tasses qu'on en fait , ont , disent-ils , la propriété de chasser le poison des boissons qu'on y verse. On assure la même chose des manches de couteaux , de poignards , des tabatières qu'on fait avec cette corne ; mais il n'est pas besoin de dire que ses vertus ne diffèrent pas de celles de la corne de bœuf , qui est plus belle dans ces sortes d'ouvrages que celle du rhinocéros. Le roi de Siam envoya en 1686 , à Louis XIV , six cornes de rhinocéros , comme ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses états. Le sang , les dents , les ongles de cet animal passent aussi pour des remèdes alexipharmques qui ne le cèdent point en bonté à la thériaque.

Les ouvrages faits en corne de rhinocéros , et qui nous sont apportés de l'Inde , sont souvent sculptés avec beaucoup de délicatesse. Une de ces cornes , vendue à l'hôtel de Bullion au commencement de cette année , a été adjugée au prix de 300 francs. Elle avoit la forme d'une corne d'abondance , et sa surface extérieure seulement étoit travaillée. Dans les ventes d'histoire naturelle , le prix moyen des belles cornes de rhinocéros est de quinze à vingt francs.

Le cuir de cet animal est employé pour faire des manches de fouets.

L'espèce du rhinocéros unicolore se trouve dans l'Inde, surtout au-delà du Gange; mais selon les rapports de Chardin et de Bruce, il s'en trouveroit aussi quelques individus en Abyssinie. (DESM. et VIREY.)

M. Cuvier a rapporté à cette espèce, un rhinocéros dont Camper a décrit le crâne, et qui appartient aussi à l'Asie. Celui-ci n'a qu'une seule incisive de chaque côté et à chaque mâchoire (quatre en tout); aussi M. Cuvier suppose-t-il que c'est un jeune individu chez lequel le système dentaire n'est pas encore complet. Cependant il observe encore, entre le crâne de cet animal et celui du rhinocéros unicolore, les différences suivantes, qui consistent: 1^o. dans l'élévation du crâne ou de la crête occipitale qui est d'un quart moindre, la longueur de la tête étant la même; 2^o. dans la disposition de l'os incisif qui est évidemment plus horizontale, et dans l'absence d'une sorte d'apophyse dont l'usage est inconnu, et qui se trouve sur le même os, dans le squelette de l'unicorne.

Le caractère tiré des dents rapprocheroit ce crâne de celui du rhinocéros de Sumatra; aussi M. Cuvier est-il dans le doute si ce ne seroit pas la même espèce qui auroit tantôt une, tantôt deux cornes; et bien plus, il se demande si toutes les trois, c'est-à-dire ces deux-ci et l'unicorne, ne seroient pas une seule et unique espèce.

M. de Blainville, d'après qui nous rapportons ces distinctions (*Journal de Physique*, août 1817), est plutôt porté à croire que le crâne décrit par Camper appartient à une variété de l'unicorne. Néanmoins il en fait provisoirement une seconde espèce du genre *rhinocéros*.

Seconde espèce.—Le RHINOCÉROS DE SUMATRA, *Rhinoceros sumatrensis*, Cuv., *Regn. an.*, tome 1, page 240;—*Sumatran rhinoceros*, W., Bell., *Trans. philos.*, 1793, t. 1, p. 3, pl. III;—Shaw, *Gen. Zool.*, vol. 1, part. 2, p. 207, t. 62;—Blainv., *Journ. de Phys.*, août 1817, troisième espèce.

Les caractères de cette espèce sont de n'avoir que quatre grandes incisives en tout (deux à chaque mâchoire), implantées beaucoup plus verticalement dans les os incisifs qui sont eux-mêmes beaucoup plus verticaux que dans l'espèce à une corne, de l'Inde; d'avoir la peau mince presque sans plis, couverte d'un poil court, noir et peu épais; d'être pourvue de deux cornes assez courtes, surtout la postérieure, et comprimées latéralement. A ces différences spécifiées, remarquées par M. de Blainville, ce naturaliste ajoute qu'autant qu'on en puisse juger par la description incomplète donnée par Bell, il paroît que la tête est plus grêle, plus allongée que l'orbite;

est moins séparée de la fosse temporale, etc. La forme de la mâchoire inférieure seroit bien semblable à celle du rhinocéros bicolore d'Afrique.

Le même M. de Blainville, sans doute d'après des renseignemens qu'il s'est procurés, place cette espèce dans la division de celles qui ont les mâchelières inférieures en double ou en triple croissant.

Cette espèce n'a été observée qu'à Sumatra.

Troisième Espèce. — Le RHINOCÉROS BICORNE ou du CAP ; *Rhinoceros africanus*, Cuv.; — RHINOCÉROS D'AFRIQUE, Buffon, Hist. nat., suppl., t. VI, pl. 6; — Camper, *Dissertation sur le rhinocéros d'Afrique*; — *Rhinoceros bicornis*, Gmel., — Faujas, *Essais de géologie*, page 197, pl. 9 et 10, fig. 2; — Kolbe, *Descr. du Cap de Bonne-Espérance*, t. III; — Sparmann, *Voy. en Afrique*; — de Blainville, *Journ. de Phys.*, août 1817.

M. de Blainville assigne à cette espèce les caractères suivans: il n'y a point de dents incisives, ni même d'os intermaxillaires pour porter celles de la mâchoire supérieure; les dents molaires, et surtout les inférieures, commencent à offrir des collines transverses; la peau est parfaitement lisse et sans gros replis; la tête est munie de deux cornes qui paroissent être l'une et l'autre à peu près coniques, et qui sont moins immobiles que celles de la première espèce, attendu que les os du nez sont lisses à leur face supérieure.

C'est sans doute à cette espèce, qui n'a jamais été vue vivante en Europe, du moins dans les temps modernes, qu'on peut rapporter les détails de la chasse du rhinocéros des environs du Cap, que l'on trouve dans Sparmann.

Les Hottentots tâchent de le surprendre pendant son sommeil, de lui faire le plus de blessures qu'ils peuvent, enfin de le suivre à la trace de son sang jusqu'à ce qu'il tombe d'épuisement. La peau de cet animal, quoique fort dure, n'est pas à l'épreuve des lances ou *hassagaiés* des Africains; celle du rhinocéros d'Asie paroît plus résistante et plus ferme. Le rhinocéros du Cap préfère aux herbes les buissons, les genêts et les chardons; mais entre toutes les plantes, dit Kolbe, il n'en est point qu'il aime autant qu'un arbuste qui ressemble beaucoup au genévrier, mais qui ne sent pas aussi bon et dont les piquans ne sont pas aussi pointus. Les Européens du Cap appellent cette plante l'*arbrisseau de rhinocéros*.

M. de Blainville présume qu'il sera peut-être possible de distinguer un jour du rhinocéros du Cap ou bicolore, celui que Bruce a vu dans son voyage en Abyssinie, quoique la figure qu'en donne ce naturaliste semble représenter, ainsi que le remarque M. Cuvier, le rhinocéros d'Asie, avec deux

cornes. Il pense que cette espèce seroit particulièrement caractérisée par l'extrême compression de sa corne postérieure, si l'on venoit à démontrer que la tête du rhinocéros, rapportée, à ce qu'il croit, par M. Salt, d'Abyssinie, et qui existe dans la Collection du collège des chirurgiens de Londres, appartient réellement à l'espèce dont a parlé Bruce; laquelle, cependant, si l'on pouvoit ajouter foi à son récit, auroit véritablement des replis de la peau assez profonds pour que des vers s'y établissent.

Quoi qu'il en soit, le rhinocéros d'Abyssinie est poursuivi par les naturels de ce pays. Certains chasseurs se glissent à travers les buissons, sans être vus, et s'approchent jusque dans le fort de l'énorme bête; là, ils déchargent leurs armes sur elle, et la blessent mortellement pour l'ordinaire. On nomme *bekruypers* ou *traîneurs* ceux qui chassent de cette manière. Les *agageers*, c'est-à-dire *coupe-jarrets*, sont des Abyssins fort agiles qui montent tout nus, au nombre de deux, sur un cheval: l'un tient la bride; l'autre, en croupe, porte à la main un sabre de Damas bien acéré. Ces chasseurs, arrivés vers la bauge du rhinocéros, vont l'exciter. Tandis que le grand quadrupède se lève furieux, s'arrête un moment, fixe son agresseur, puis s'élançe sur lui avec rage pour le mettre en pièces, l'agile Africain fait un détour; celui de la croupe du cheval se glisse à terre, le sabre à la main, et vient, sans être vu, couper le tendon du talon du rhinocéros: il tombe, se débat, mugit de fureur; l'agageer l'achève, le dépouille, sèche sa chair au soleil, et la dévore toute crue. (Bruce, *Voyag.*, tom. v, pag. 105.)

M. de Blainville présente, comme devant être examinée avec soin, l'espèce de rhinocéros observée aux environs du Cap par le colonel Gordon, et dont Allamand a donné la description à la suite de son article rhinocéros de l'édition hollandaise des Œuvres de Buffon. Ce rhinocéros a deux cornes, vingt-quatre molaires en tout (six de chaque côté, en haut et en bas) et deux incisives à chaque mâchoire, ce qui sembleroit indiquer que c'étoit un jeune. M. Cuvier pense qu'il se pourroit que Gordon eût décrit les dents de son rhinocéros après coup, et sur des cranes d'individus de l'espèce unicolore; mais, comme le même voyageur rapporte que son animal avoit la lèvre supérieure peu avancée sur l'inférieure, M. de Blainville croit qu'il seroit plutôt possible qu'il ne différât pas du rhinocéros suivant, dont la découverte est fort récente.

Quatrième Espèce. — Le RHINOCÉROS CAMUS, *Rhinoceros simus*, W. J. Burchell; — de Blainv., *Journal de Physique*, août 1817, pag. 163, pl..., fig. 1.

M. Burchell, qui vient de parcourir l'Afrique méridionale, a rapporté à Londres les dépouilles d'une grande quantité de mammifères jusqu'alors inconnus. Dans le nombre, se trouve une espèce de rhinocéros qu'il a décrite dans une lettre adressée à M. de Blainville, et dont voici l'extrait.

« Dans mes voyages dans l'intérieur de l'Afrique, j'ai rencontré cet animal, pour la première fois, vers le 26.^e degré de latitude, habitant des plaines immenses qui sont arides pendant la plus grande partie de l'année, mais fréquentant tous les jours les fontaines, non-seulement pour boire, mais aussi pour se rouler dans la boue qui, adhérant à une peau entièrement dépourvue de poils, sert à le défendre du soleil brûlant de ce climat. Sa grosseur excède de presque le double celle du rhinocéros décrit sous le nom de *bicorne*. Ces deux animaux sont reconnus par les Nègres et par les Hottentots pour deux espèces très-distinctes, et portent chez eux des noms particuliers; et, comme nous en avons tué dix, j'ai eu assez d'occasions d'observer les caractères qui les distinguent, et qui consistent principalement dans la forme des lèvres et du nez qui sont très-élargis et comme tronqués. A cause de ces caractères, j'ai nommé cette espèce *rhinoceros simus*. Les Nègres et les Hottentots m'ont rapporté qu'elle ne mange que de l'herbe tendre, que l'autre se nourrit des branches et des buissons, ce que la forme différente de la bouche semble prouver. La tête, séparée de la première vertèbre, étoit d'une pesanteur si énorme, que quatre hommes ne purent la lever de terre, et qu'il en fallut huit pour la mettre sur un chariot. La chair des deux espèces est également bonne à manger, et elles se ressemblent par la corne double et par le défaut de ces plis remarquables qui distinguent, au premier coup d'œil, le *rhinocéros unicolore*. » (DESM.)

RHINOCÉROS FOSSILES. Des ossemens fossiles de rhinocéros ont été recueillis depuis long-temps; ils abondent surtout en Sibérie, et l'on en trouve aussi dans plusieurs endroits de l'Allemagne et de l'Italie. Ils sont constamment dans des terrains de transport, et jamais dans des couches en place ou de cristallisation. Ce gisement prouve évidemment que ces débris ne sont pas fort anciens; mais ce qui l'a surtout démontré, c'est la découverte faite en 1770 d'un cadavre presque entier avec sa peau, son poil et ses muscles, dans les sables des bords du Wilhoui, en Sibérie. Ces rhinocéros étoient contemporains des éléphans connus sous le nom de *mammouths*, et dont les débris se trouvent mêlés avec les leurs.

Tous les ossemens, qui ont été recueillis, paroissent avoir appartenu à deux espèces différentes, qu'on ne sauroit confondre avec celles qui existent maintenant.

Première Espèce. — RHINOCÉROS FOSSILE DE SIBÉRIE, Cuvier, *Ann. du Mus.* ; et *Recherches sur les ossemens fossiles de rhinocéros* ; — Ejusd., *Animaux fossiles*, tome 1 et 2. ¶

M. Cuvier, dans le mémoire que nous citons, présente, suivant son usage, le relevé complet de ce qui a été publié antérieurement à l'époque où il a commencé à s'occuper du sujet qu'il traite. Ainsi, il nous apprend que les premières notions relatives aux débris de rhinocéros fossiles sont insérées dans les ouvrages suivans : 1.^o *Musæum societatis regiæ*, pl. 19, fig. 3, contenant la figure d'une dent molaire, sans indication de lieu ; 2.^o *Trans. Philosoph.* tome XXII, n.^o 272, description de deux dents trouvées, avec des os, à Charthram, près de Cantorbéry, en Angleterre, 3.^o *Mém. de la Société royale de Gottingue*, 1752, renfermant une dissertation de S. C. Hollman sur des ossemens remarquables par leur grandeur, et trouvés près de Herzberg, au pied méridional du Hartz, dans la principauté de Grubenhagen ; 4.^o *Commentarii Acad. petr.*, XIII^e vol., contenant une description, faite par Pallas, d'un crâne trouvé en Sibérie ; 5.^o XVII^e vol. (1773) du même ouvrage, une description faite par le même naturaliste, du rhinocéros entier découvert dans les sables de Wilhoui, et la description d'une tête trouvée près du Tchikoï, au-delà du lac Baikal ; 6.^o *Mém. des naturalistes de Berlin*, t. 2 (1776) : Zuckert y fait connoître différens os trouvés à Quedlimbourg ; 7.^o trois lettres de Merck (1782, 1784 et 1786) : sur un crâne de rhinocéros et plusieurs os trouvés sur les bords du Rhin, dans le pays de Darmstadt ; 8.^o Collini, *Mémoires de Manheim*, t. V (1784) : description d'un crâne découvert dans le pays de Worms.

D'autres débris encore ont été décrits ou mentionnés par Pallas, tels que ceux découverts près de l'Alei et dans le gouvernement de Casan ; par Merck, ceux qui provenoient de Swartzbourg-Rudolstadt, de Cumbach et de Weisnan ; par Hermann, une dent trouvée à Strasbourg ; par Camper, les débris découverts près de Lippstadt, en Westphalie, et les dents trouvées à Canstadt, sur les bords du Necker ; enfin, par M. Cuvier lui-même, une dent inférieure du Vignonet en Languedoc, et une autre, rencontrée à Chagny (Saône et Loire) à 52 pieds de profondeur, par les ouvriers qui travailloient au canal du centre ; une portion de mâchoire inférieure avec trois dents, des environs d'Abbeville, etc.

L'examen attentif des figures de ces divers ossemens fossiles de rhinocéros, a prouvé qu'il y avoit tant de variations, produites par les différens degrés de détrition des dents molaires, que ces dents seules ne peuvent point servir pour distinguer l'espèce perdue des espèces vivantes ; mais la forme du crâne a fourni à M. Cuvier des caractères suffisans pour

parvenir à ce but. Toutes les têtes des fossiles se ressemblent entre elles, et sont entièrement différentes de celles des espèces vivantes.

Sans entrer dans tous les détails ostéologiques qui servent à M. Cuvier pour faire ressortir les ressemblances qui existent entre les fossiles et les rhinocéros vivans, nous croyons nécessaire de rapporter les principaux. 1.^o Les crânes fossiles sont, en général, plus considérables; 2.^o leur crête occipitale est beaucoup plus inclinée en arrière, et la distance du nez au sommet de cette crête, notablement plus longue; 3.^o l'axe du méat auditif est oblique en arrière, au lieu d'être à peu près vertical, comme dans les rhinocéros vivans; 4.^o le rhinocéros fossile étoit bicolore, ainsi qu'on peut en juger par les deux disques pleins d'inégalités qui se remarquent sur son crâne, l'un sur l'extrémité du nez, et l'autre au-dessus des yeux; ces deux cornes ne se touchoient pas comme dans les rhinocéros d'Afrique et de Sumatra; 5.^o l'apophyse antérieure des os maxillaires et les os intermaxillaires sont extrêmement longs et forts, plus même que dans tous les autres rhinocéros, ce qui rend l'échancrure nasale plus considérable; 6.^o le bord supérieur de l'os incisif a une protubérance qui ne se voit que dans le seul rhinocéros unicolore, et qui manque dans tous les autres; 7.^o les os du nez sont rabattus en avant de la fosse nasale, et soudés aux intermaxillaires; 8.^o ils sont soutenus par une cloison verticale osseuse; caractère très-remarquable, que l'on n'observe dans aucun des animaux connus, et qui, pour cet animal, semble indiquer que sa corne antérieure devoit avoir un très-grand volume, puisque l'appareil qui devoit la supporter avoit une si grande solidité; 9.^o les trous incisifs sont séparés l'un de l'autre par cette cloison, au lieu d'être confondus dans une vaste ouverture, comme dans les espèces vivantes; 10.^o l'œil est plus en arrière, ce qui est en rapport avec la longueur de l'échancrure nasale. Il étoit placé au-dessus de la dernière molaire, tandis qu'il est situé au-dessus de la quatrième dans l'espèce d'Asie, et au-dessus de la cinquième dans le bicolore d'Afrique.

Le nombre et même l'existence des dents incisives ne sont pas suffisamment reconnus; M. Cuvier croit, avec Pallas, que, s'il y en avoit, c'étoit tout au plus à la mâchoire inférieure. M. de Blainville, au contraire, pense que la forme et la grosseur de l'os incisif indiquent suffisamment que cet os devoit porter des dents.

Cinq cornes, qui faisoient partie du cabinet de Pétersbourg, et qui toutes avoient été trouvées en Sibérie, étoient d'une longueur considérable: l'une avoit quarante-neuf pouces; une seconde, trente-trois pouces trois lignes;

une troisième ; trente-deux pouces , et les deux dernières vingt-cinq pouces quatre ou six lignes.

Un humérus a montré une obliquité plus considérable dans sa partie radiale que celle de l'humérus du rhinocéros unicomne ; cet os étoit aussi plus court et plus gros dans le fossile que dans l'espèce vivante. Un fémur a offert les mêmes différences de proportions générales , etc.

De cette comparaison, dont nous avons écarté tous les détails trop minutieux, et surtout de la découverte, sur les bords du Wilhoui, du rhinocéros en chair, avec sa peau couverte de longs poils , « il résulte , selon la conclusion de M. Cuvier ,
« qu'une grande espèce de rhinocéros , inconnue aujourd'hui ,
« se trouve ensevelie dans une infinité d'endroits de l'Europe
« et de l'Asie ; que , ce qui est bien remarquable , elle n'y a
« pas été apportée de loin , et que ce n'est pas par des changements lents et insensibles , mais par une révolution subite ,
« qu'elle a cessé d'y vivre. »

Pour expliquer la présence des débris de rhinocéros , en Sibérie , on a imaginé plusieurs hypothèses , et surtout celle qui admet que ces os ont été entraînés par des courans venant de l'Asie, avec les débris d'éléphants ou mammouths, au milieu desquels ils se trouvent maintenant ; mais alors on n'avoit pas examiné les caractères de ces animaux , ainsi qu'on l'a fait depuis ; et , lorsqu'on s'est occupé de cette comparaison , on n'a pas tardé à reconnoître que les éléphants d'Asie , quoique se rapprochant assez de ceux de Sibérie , étoient , cependant , d'espèce différente ; enfin , les observations de M. Cuvier ont prouvé que le rhinocéros fossile ne devoit pas non plus être confondu avec celui d'Afrique, auquel il ressemble.

Il a donc fallu renoncer à faire venir intacts , en Sibérie , par les mêmes courans , d'une part , les éléphants d'Asie , et de l'autre les rhinocéros d'Afrique ; et l'on en étoit réduit à proposer de nouvelles hypothèses , lorsque la découverte d'un rhinocéros , et ensuite d'un mammouth , avec leurs chairs , leur peau et leurs poils , dans les sables de Wilhoui et dans les glaces de la Léna , on fait voir que ces animaux ont très-bien pu vivre dans les contrées où l'on a rencontré aujourd'hui leurs débris. V. ÉLÉPHANS FOSSILES.

Seconde Espèce. — RHINOCÉROS DE TOSCANE , Cuvier ; Annales du Mus. — Ejsd. *Recherches sur les ossemens fossiles* , tom. II , et tom. I , art. , *corrections et additions*.

L'Italie , dans divers points , a offert des débris de rhinocéros , et particulièrement sur les bords du Pô , en Lombardie ; au mont Pulgnasco , dans le département du Taro ; à Plaisance , etc. ; mais aucun lieu n'en a présenté autant que

le Val-d'Arno, où ils sont néanmoins moins nombreux que ceux d'éléphants et d'hippopotames.

Ces ossemens paroissent appartenir à une deuxième espèce différente de celle de Sibérie, mais dont M. Cuvier n'établit pas encore les caractères.

On a trouvé aussi, en Lombardie, une partie de la tête d'un rhinocéros de Sibérie, fort caractéristique, et qu'on a reconnue être l'extrémité antérieure de la mâchoire. (DESM.)

RHINOCÉROS. En grec et en latin, c'est le quadrupède que nous nommons aussi RHINOCÉROS. *V.* ce mot. (s.)

RHINOCÉROS (ornith.). *V.* CALAO RHINOCÉROS. (v.)

RHINOCÉROS. Nom marchand d'un coquillage du genre ROCHER, *Murex femorale*, L. (DESM.)

RHINOCÉROS DE MER ou **LICORNE DE MER** (*V.* NARWHAL). Espèce de cétacé. (DESM.)

RHINOURE, *Rhinocurus*. Genre de COQUILLES établi par Denys-de-Montfort. Ses caractères sont : coquille libre, univalve, cloisonnée, en disque, contournée en spirale, mamelonnée sur ses deux centres, le dernier tour de spire renfermant tous les autres; dos caréné et armé de pointes; ouverture oblongue, arrondie, recouverte par un diaphragme qui porte à son extrémité extérieure une rimule ovale, plissée en forme de sphincter, fendue dans sa longueur, cette fente se prolongeant jusqu'au retour de la spire qui est reçue dans le milieu du diaphragme; cloisons unies.

La seule espèce qui soit connue de ce genre se trouve dans la mer Adriatique, et n'atteint guère au-delà d'une ligne de diamètre. La fragilité de son test, sa parfaite transparence, la singulière rimule de son ouverture, la rendent remarquable. On la trouve aussi fossile en Toscane. (B.)

RHINOLOPHE, *Rhinolophus*, Cuv., Geoffr., Lacép., Illig.; *Vespertilio*, Linn., Erxleb., Schreb., etc. Genre de mammifères carnassiers, de la famille des CHÉTROPTÈRES ou CHAUVÉ-SOURIS, établi par M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire, et ainsi caractérisé par ce naturaliste :

Dents semblables, par leur nombre et leur disposition, à celles des chauve-souris des genres RHINOPOME et NYCTINOME; c'est-à-dire, consistant pour la mâchoire supérieure, en deux incisives très-petites, écartées et tombant facilement; deux canines et quatre molaires de chaque côté; et pour l'inférieure, ou quatre incisives bilobées, deux canines et cinq molaires, très-fournies de pointes tant à droite qu'à gauche (vingt-huit en totalité); nez au fond d'un entonnoir, bordé en devant d'une crête et terminé en arrière par une feuille;